



Plein Pot Flash

Compte rendu de permanence du vendredi 19 juillet 2019

En présence de : Dominique, Jean-Luc, Joël, Luc, Marsu, Michel, William

1. RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

1.1. Retour sur le rallye Reprise en main du 26 mai

Le but de cette journée était de retravailler les techniques de freinage et la maniabilité du véhicule, puis de mettre tout ça en pratique l'après-midi au cours d'un rallye avec roadbook d'environ 120 à 130 km, agrémenté de questions sur quelques particularités rencontrées sur l'itinéraire.

De nouveau, on peut parler d'une belle réussite : 17 motos et 21 participants, dont beaucoup de jeunes, et un beau soleil pour nous accompagner.

Mention spéciale à William pour sa maîtrise du barbecue ! Animation de l'atelier maniabilité grâce à Marsu et Bruno tandis que Luc et Michel se sont occupés de l'atelier freinage. Et un grand merci également à Cesca pour l'accueil (notamment pour avoir mis à notre disposition tables et chaises pour le repas de midi) et à Michel pour le parcours des plus attractifs.

Le gagnant de cette journée a reçu un bon d'achat de 60 € chez Motorcycle Center, le second un abonnement Motomag et le 3^e un débardeur FFMC 88 (qu'il a offert à son épouse). Tous les participants sont repartis avec le livret « Rouler n'est pas jouer ». Merci à tous !

1.2. Retour sur le Triathlon du 9 juin

Trois bénévoles de la FFMC 88 : Jean-Luc, Olivier et William ont encadré le triathlon, le premier en tête de la course pour assurer la sécurité, les deux autres accompagnant les arbitres. Un quatrième bénévole aurait été nécessaire pour véhiculer un journaliste, mais les organisateurs ont bien apprécié notre participation. Précisons qu'il règne dans cette manifestation sportive une ambiance toujours très sympathique.

1.3. Retour sur le relai Calmos du 7 juillet

Pour l'antenne des Vosges, six bénévoles ont fait le déplacement : Jean-Pierre, Joël, Luc, Michel, Stéphane et William pour animer ce Calmos, conjointement avec les deux antennes d'Alsace. Très belle participation le matin (30 à 40 motos en permanence), un peu moins l'après-midi, le tout avec une météo certes nuageuse, mais sans orages.

2. INFORMATIONS NATIONALES ET MOUVEMENT FFMC

2.1. Assises des 8, 9 et 10 juin

L'Assemblée générale de la FFMC s'est tenue en Charente et a réuni près de 260 délégués de toute la France. C'était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et se pencher sur le futur de la moto et l'avenir du mouvement motard.



Trois présentations suivies de débat ont eu lieu le dimanche matin :

- Le partage de la route avec les véhicules à assistance avancée à la conduite,
- La transition écologique et énergétique (TEE) du 2RM : l'avis des panélistes de 2Rlab
- L'évolution de l'offre du 2RM face aux enjeux de société.

Plusieurs sujets ont animé les échanges entre les représentants des antennes, concernant tout autant les actualités que les modes d'action de la FFMC (voir le compte rendu).

Le Bureau National se dote de trois nouveaux membres : Hervé, Didier et Philippe.



Le bureau FFMC 2019 (de gauche à droite) :

- Hervé
- Didier
- Céline
- Fabien (coordinateur national)
- Philippe
- Frédy
- Richard

2.2. Synthèse de la rencontre avec la FFMC Loisirs

À l'occasion des Assises, la FFMC Loisirs a tenu son Assemblée générale. Cette émanation du mouvement FFMC a été créée en 1983 et fête donc ses 35 ans.

À ce jour, 17 antennes sur 85 seulement sont adhérentes à la Loisirs. Un questionnaire a été expédié à chaque antenne, mais n'a obtenu que 22 retours qui ont cependant permis de lister les motifs de non-adhésion :

- Manque de communication (certains ont découvert la Loisirs grâce à ce questionnaire)
- Manque de temps des antennes pour participer aux actions de la Loisirs
- Pas d'investissement du fait du public ciblé (les ados)

La FFMC Loisirs rappelle qu'elle peut travailler sur la préparation d'actions dans les antennes. Elle propose la nomination d'un référent Loisirs local. Les élections des membres du bureau arrivés en fin de mandat (Christian Laharguen, coordinateur, et Bruno Martin, trésorier) les ont reconduits dans leurs fonctions.

Dominique a eu un entretien avec Hervé (dit « Chacal ») afin de définir les conditions d'encadrement d'une balade pour les 50cc et plus généralement l'accompagnement de mineurs. Une fiche sera établie pour résumer cette organisation et sera mise à la disposition des membres du bureau.

Note personnelle :

Si les membres de la FFMC Loisirs montrent tous une grande volonté d'action et un bel investissement personnel, il s'avère que leur organisation administrative est totalement chaotique (une seule personne au bureau – avec des difficultés informatiques – reçoit tous les mails, mais ne peut pas y répondre, la présentation de cette AG n'était absolument pas structurée avec beaucoup d'hésitations et d'incertitudes, etc.) La trésorerie est également déconcertante : avec un budget global de 4 049.87 € pour 2018, le prévisionnel 2019 se monte à 26 300 €.



2.3. Nouveau site du CNSR

Le ministère de l'Intérieur vient de réactualiser le site Internet du CNSR :

→ <https://conseilnational-securiteroutiere.fr/>

Il permet d'accéder, en un clic, aux recommandations du CNSR, celui de la mandature en cours depuis 2017 et celui de la précédente mandature 2013-2015. On peut y trouver notamment, dans les différentes rubriques, l'ensemble des documents qui ont été présentés et votés lors de la dernière séance plénière du 9 juillet (recommandations et rapports du Comité des experts) ainsi que les communiqués de presse.

Ce site est utile pour la FFMC, car il permet de visualiser en ligne très rapidement les recommandations adoptées, les rapports du Comité des experts, etc.

Si l'ensemble des informations que contient le site du CNSR est surtout intéressant pour « sentir » les tendances et orientations dans le domaine de la sécurité routière en général, ça ne veut pas dire qu'il faut suivre ces tendances, mais aide à comprendre comment les Pouvoirs publics envisagent ce domaine de la SR ; ainsi, la FFMC pourra se positionner dans ses interactions en face de ses interlocuteurs et ses contradicteurs, de montrer qu'elle connaît le sujet.

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Montée impossible de La Bresse le 21 juillet

La FFMC 88 n'ayant pas été contactée par les organisateurs, l'antenne n'y sera pas présente cette année.

3.2. Journée Motard d'un jour

Le Préfet est tout à fait favorable pour mener à bien cette action : celle-ci pourra se dérouler dans la 1^{re} quinzaine de septembre. La FFMC 88 (Jean-Luc) proposera soit le mardi 3 soit le mardi 10 septembre. Une fois la date fixée, l'antenne contactera l'Association des Maires des Vosges.

En attendant, il sera intéressant de reprendre le travail de la FFMC 57 – sous forme de vidéo – concernant les points noirs.

4. POINT ERJ

Progression du nombre de collègues vus en 2018-2019 : de 7 à 11 interventions, soit de 764 à 989 élèves. À l'heure actuelle 4 collègues nous ont déjà sollicités pour l'année 2019-2020.

L'antenne rencontre cependant une grosse difficulté : le manque de disponibilité des intervenants. Seuls Michel et William pourront se libérer assez souvent, mais il est évident que c'est totalement insuffisant pour assurer toutes les interventions. Marsu et Hervé, qui sont beaucoup intervenus l'année dernière, ne pourront pas aussi disponibles.



5. POINT ADHÉSIONS

Fédé 88 : 65 adhérents, dont un taux de réadhésion de 69.01 % et 39 membres de droit (contre 70 adhérents l'année dernière à la même période et 39 membres de droit)

Fédé Nationale : 6 694 adhérents, dont un taux de réadhésion de 59.82 % (contre 8 850 adhérents l'année dernière à la même période)

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Mutation de Florent

Florent, membre adhérent depuis longtemps à la FFMC 88 a quitté la région pour son travail. Autrefois intervenant régulier des ERJ, il avait également mis en place le compte Facebook de l'antenne. Nous lui souhaitons tout le meilleur dans sa nouvelle vie.

6.2. Commandes de gilets à poches

Les fameux gilets à poches FFMC ont rencontré un tel succès que nous avons été en rupture de stock très rapidement. Nous avons – enfin – reçu une nouvelle livraison de gilets qui vont de la taille L à la taille XXXL (29.00 €). Faites passer le message !

6.3. Changement d'adresse du siège social

L'adresse du siège social de l'antenne devant être obligatoirement une adresse physique chez un membre adhérent, il sera nécessaire de procéder à la modification des statuts à cet effet. Une Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée lors de la prochaine permanence. Pour mémoire, la présence d'au moins 25 % des adhérents sera nécessaire pour que la décision puisse être soumise au vote.

6.4. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 20 septembre 2019.

